

CHIFFRES

Destination: l'étranger

En 2011, 703 204 Suisses étaient établis à l'étranger, dont 62% dans un pays européen. La France en compte le plus avec 183 754 expatriés.



ARCHIVES LA CÔTE

ÉCLAIRAGE

AGRICULTURE Les Blaser, d'Apples, déménagent aujourd'hui en France.

Partir réaliser son rêve d'enfant



Alexis, Isabelle, Nicolas et Dylan Blaser (de g. à d.), ici à Apples.



Les Blaser achètent une ferme située à Onglières, dans le département du Jura (F).



Alexis, 2 ans, aime aller dire bonjour aux veaux.

TEXTES ET PHOTOS
FABIENNE MORAND
fmorand@lacote.ch

«*Finalement, enfin on y est arrivé*» a lâché, soulagée, Isabelle Blaser. Celle qui a grandi et vit à Apples avec son mari, Nicolas, et leurs deux petits garçons, Dylan et Alexis, quitte la Suisse aujourd'hui. Dans la maison familiale, les derniers cartons ont été fermés hier. Seul celui d'un puzzle restait encore ouvert pour que les deux garçons puissent s'occuper avant le grand départ. C'est ce matin que la famille Blaser prend la route sinueuse pour Onglières, petit village de 70 habitants dans le département du Jura, en France. Ces Suisses ont acheté une exploitation agricole pour réaliser le «*rêve de gosse*» de Nicolas Blaser.

Les confettis de la Saint-Sylvestre seront à peine retombés quand tous les deux se retrouveront à la tête de l'entreprise agricole à responsabilité limitée du Clos du Dard. Une exploitation de 76 hectares acquise pour

moins d'un million de francs. Les fermes du même type que le couple a visité en Suisse coûtaient 2,5 à 3 fois plus chères.

A Onglières, Nicolas Blaser produira 280 000 litres de lait par an, grâce à une quarantaine de vaches de la race Montbéliarde. Sa production sera destinée – comme elle l'est déjà avec le paysan encore en poste – à la fabrication du fromage le Comté. Une appellation d'origine contrôlée qui lui permet de vendre son lait un peu plus cher que celui destiné à la fabrication industrielle (lire ci-dessous).

Quitter la Suisse pour atteindre un objectif

Celui qui a grandi dans la région de Nyon a toujours voulu être un agriculteur avec des vaches. Après un apprentissage de meunier et une dizaine d'années dans le métier, Nicolas Blaser obtient son CFC d'agriculteur. Il y a huit ans, il rencontre Isabelle, avec qui il se marie en 2007. Dès lors, il consulte régulièrement Internet, à la recherche d'une

exploitation. Mais les prix de vente en Suisse sont trop élevés pour son budget. Petit à petit, il se dirige vers la France. «*On ne voulait pas aller trop loin, pour la famille et les enfants*», déclare le couple.

La passion versus la raison

Isabelle Blaser, qui travaille dans les assurances depuis quinze ans, ne se sent pas trop concernée au départ par le projet de son mari. «*Pour finir, je me suis laissée prendre au jeu*», sourit-elle. Alors que Nicolas est poussé par la passion, Isabelle est guidée par la raison. «*Avant de dire oui, je voulais être certaine que ce soit une affaire qui fonctionne*.»

Un rendez-vous et une longue discussion avec un employé de la Chambre d'agriculture du Jura la convainquent. S'enchaînent quelques visites de fermes. Arrivés la première fois chez Gérard et Véronique Dole, à Onglières, les Blaser tombent sous le charme des lieux. Un ami com-

mun et voisin de champs donne le coup de pouce supplémentaire aux Blaser pour se décider à acheter cette exploitation et aux Dole à la leur vendre.

Le choix arrêté, le chemin a été long jusqu'à aujourd'hui. Le diplôme suisse d'agriculteur n'est pas reconnu en France. Pour bénéficier des aides financières à l'installation, Nicolas Blaser aurait dû suivre huit mois de cours. Mais les délais étaient impossibles à tenir, s'il voulait reprendre

la ferme des Dole le 1^{er} janvier 2013. Le couple Blaser décide alors de se lancer dans l'aventure sans les aides. De longues semaines à rassembler tous les documents ont été nécessaires, pour que la banque en Suisse débloque, fin novembre, le prêt qui conclut l'achat. Le dernier document sera signé demain chez le notaire.

Après cette énergie dépensée dans les méandres administratifs, Isabelle et Nicolas Blaser se

réjouissent de partir s'installer à une heure de voiture d'Apples. «*Je suis aussi content que Monsieur Dole ne déménage pas trop loin et que nous nous entendons bien. Car au début, je pense que j'aurai encore des questions, comme où se trouve la limite de tel champ*», déclare Nicolas Blaser. Sa femme, quant à elle, a hâte de passer du temps avec ses enfants et petit à petit de concrétiser son souhait d'ouvrir des chambres d'hôtes au Clos du Dard. ○

EN VENDANT LEUR EXPLOITATION, UN COUPLE VA VIVRE UN GRAND CHANGEMENT

En 1976, Gérard Dole reprend l'exploitation familiale, celle où il a toujours vécu, à Onglières (F). En 2010, l'heure de la retraite se rapprochant (60 ans en France), avec sa femme Véronique, ils se posent la question de la succession. Comme aucune de leurs deux filles (24 et 17 ans) ne se destinent au métier d'agriculteur, ils décident de vendre le domaine, bâtiments et terrains. Véronique Dole trouve alors un travail à 80% dans une boulangerie.

Dès la mise sur Internet de la ferme, de nombreux jeunes agriculteurs français se montrent intéressés, mais ils peinent à trouver une banque prête à les suivre. Les premiers contacts entre les Dole et les Blaser ont lieu il y a

une année. «*On ne pensait pas qu'on vendrait à des Suisses, mais nous sommes bien contents que ce soit des jeunes*», précise Gérard Dole. «*Aussi pour le village qui est plutôt âgé*», ajoute sa femme. En attendant le 31 décembre, jour de remise des clés, Gérard se prépare à l'idée de quitter son exploitation familiale. Tous deux s'installeront dans une maison, un peu plus loin dans le village. «*Cela me fera un peu mal au cœur de tout laisser, dit avec une pointe d'émotion Gérard Dole. Mais il reste encore beaucoup de travail dans la nouvelle maison, ça va m'occuper*.» Une chose est certaine: il ne se fera pas trop prier pour venir donner un coup de main, si Nicolas Blaser le lui demande. ○

FRANCE Des Suisses contactent régulièrement la Chambre d'agriculture du Jura.

«Ce sont des gens qui s'intègrent bien»

Des agriculteurs qui quittent la Suisse pour s'installer au Canada, en France, dans l'est de l'Europe ou ailleurs, ça existe. Mais de là à quantifier les mouvements, cela s'avère difficile. Chez Prométerre – l'association vaudoise de promotion des métiers de la terre – il n'y a pas de service d'aide au départ, ni de statistiques. «*On connaît plutôt le phénomène de Suisses allemands qui ont vendu leur exploitation située à proximité des grosses agglomérations et qui rachètent des domaines dans notre région*», répond Stéphane Teuscher.

Tant les interlocuteurs de chez Prométerre, Agrilogie (écoles vaudoises des métiers de la terre), Swissmilk, l'Union suisse des paysans, le Département fé-

déral des affaires étrangères qu'à l'Office fédéral de la statistique, ont connaissance des départs à l'étranger, mais pas d'études concernant ceux des agriculteurs.

Un prix du lait qui varie selon sa destination

En France, à la Chambre d'agriculture du département du Jura, il n'y a pas de statistiques tenues sur l'arrivée des Suisses. Jean-Yves Graby y travaille comme conseiller en installation et transmission depuis trente ans. Chaque année, il traite un à deux dossiers de Suisses qui souhaitent reprendre une ferme.

«*Certains arrivent à un endroit et au bout de quelques années ont une autre opportunité et changent*

d'exploitation», constate Jean-Yves Graby. Avant d'ajouter: «*Il s'agit surtout de ressortissants suisses, donc déjà installés en France, qui souhaitent se rapprocher de leur famille*» et donc de la frontière.

Le conseiller en installation et transmission met toutefois en garde les Suisses. «*Le prix de vente leur paraît souvent abordable, mais ils ne se rendent pas toujours compte que la rentabilité n'est pas la même qu'en Suisse*.» En France, le lait dit standard ou industrialisé revient à environ 42 centimes par kilo, contre 55 en Suisse. À l'inverse, le lait destiné à une production d'un fromage tel le Comté en France ou le Gruyère en Suisse, tous deux labellisés AOC (appella-

tion d'origine contrôlée), est payé plus cher. Environ 54 centimes par kilo dans le premier cas et 70 à 75 dans le second.

Les Suisses sont bienvenus et s'adaptent

En 2012, dans le département du Jura, quelque soixante exploitants ont remis leur domaine agricole, dont quelques-uns à des Suisses. Par son expérience, Jean-Yves Graby n'a pas constaté que ces derniers rentraient au bout de quelques années. «*Ce sont des personnes qui s'intègrent bien et s'en sortent, ajoute-t-il. Ils ne posent pas de problème. Cela fait même plaisir de voir qu'il y a encore des gens motivés. De plus, cela crée un brassage culturel intéressant*.» ○

EN IMAGE



ONGLIÈRES (F) Un début d'amitié

Depuis que le couple Dole (2^e et 3^e depuis la gauche) a décidé de vendre leur exploitation à la famille Blaser, les moments de partage, comme ici le 14 novembre, sont appréciés. Chacun d'eux souligne la bonne entente qui les lie, mais aussi le soulagement que la transition s'effectue dans un climat agréable. ○